



Procès-verbal de la séance du conseil municipal de mardi 06 avril 2021

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 06 avril 2021, à 20 heures à la salle des fêtes de la commune, à huit clôt pour raison sanitaire sous la présidence de Jean Claude Darlet, maire.

Etaient présents : Jean-Claude DARLET, Céline LANTHEAUME, Bertrand REY Laurent RICHARD, Fabrice PRUNELLE, Valérie BELLIER, Jean-Pierre ROSE, Etienne PETITJEAN, Emilie THOBIE, Annie GUEFFIER, Isabelle FREIXAS, Ana ANES GOMES FERNANDES, Cédrik GARDON, Frédéric JACQUET, Jerome BATAILLER

Absents : Néant

Secrétaire : Bertrand REY

L'ordre du jour était le suivant : Approbation compte administratif et compte de gestion 2020, Vote du budget primitif 2021 et vote des taux d'imposition 2021, Prolongation du bail à construction avec Alpes Isère Habitat (Ex OPAC) place du Souvenir Français, Modification convention prêt matériel avec Mme Dupuis Isabelle, Saisine par voie électronique des autorisations d'urbanisme, modification des statuts de la SMVIC, point sur les travaux, questions diverses

1. Approbation compte administratif et compte de gestion 2020

a. Budget annexe Lotissement :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	250,00 €	Dépenses	0 €
Recettes	141.897,00 €	Recettes	0 €
Excédent de clôture	141.647,00 €	Restes à réaliser	0 €
INVESTISSEMENT		Besoin de financement	0 €

b. Budget Général commune :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	584.394,54 €	Dépenses	228.975,11 €
Recettes	691.965,41 €	Recettes	312.555,37 €
Excédent de clôture	107.570,87 €	Restes à réaliser	34.000 €
Besoin de financement	34.000 €		

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement

2. Affectations des résultats de fonctionnement 2020

a) Lotissement

Résultat fonctionnement	
De l'exercice	141.647,00 €
Résultats antérieurs reportés	-102.210,30 €
Résultat à affecter en fonctionnement 2021	39.436,70 €
Résultat investissement	0 €

b) Commune

Résultat fonctionnement	
De l'exercice	107.570,87 €
Résultats antérieurs reportés	36.763,40 €
Résultat à affecter en 2021	144.334,27 € €
Résultat investissement	
Solde d'investissement	276.979,12 €
Solde des restes à réaliser	-34.000,00 €
Report à affecter en fonctionnement 2021	144.334,27 €

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement

3. Vote du budget primitif 2021 :

a) Budget primitif du Lotissement

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	39.436,70 €	39.436,70 €
Section d'investissement	0 €	0 €
TOTAL	39.436,70 €	39.436,70 €

b) Budget primitif de la commune

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	732.276,00 €	732.276,00 €
Section d'investissement	553.779,00 €	553.779,00 €
TOTAL	1.286.055,00 €	1.286.055,00 €

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement

4. Vote des taux d'imposition 2021

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il doit voter les taux d'imposition pour l'année 2021. Il leur fait part de la nouvelle réforme concernant la suppression de la Taxe d'habitation sur les résidences principales dès 2021 au niveau local ce qui entraîne l'affectation aux communes de la part départementale sur les taxes foncières des propriétés bâties (TFPB), (taux de 15,90 % en 2020).

Le transfert de la part départementale de la TFPB influe sur le taux que la commune votera à compter de l'année 2021 au titre de cette recette. Ainsi le taux de la commune pour la TFPB sera égal à la somme du taux communal et du taux départemental appliqué en 2020 (15,90%).

Monsieur le maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter les taux communaux et de bien vouloir se prononcer sur les taux pour l'année 2021, ainsi :

- Taxe Foncière (bâti) : 34,92% (15.90 +19.02)
- Taxe Foncière (non bâti) : 56,36 %

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement les taux d'imposition comme présentés par le Maire.

5. Prolongation du bail à construction avec Alpes Isère Habitat (Ex OPAC) place du Souvenir Français

Le bailleur Alpes Isère Habitat demande la prolongation du bail à construction initialement à échéance au 01/03/2043 à la date du 31/12/2051 en contrepartie d'une rénovation énergétique de l'ensemble de la résidence.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement

6. Modification convention prêt matériel avec Mme Dupuis Isabelle

Monsieur le Maire propose de modifier la convention, de mise à disposition de matériel, établie le 01/02/2019 avec Mme Isabelle DUPUIS ; Il propose un avenant n°1 à cette convention, afin de modifier la compensation financière pour l'utilisation du matériel, l'indemnité sera portée à 500 €.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement

7. Saisine par voie électronique des autorisations d'urbanisme

En vue d'une dématérialisation de plus en plus importante des documents officiels, la mise en place de la saisine par voie électronique appliquée aux demandes d'autorisations d'urbanisme devient incontournable pour toutes les communes

La communauté de commune de Saint Marcellin – Vercors – Isère a acquis un logiciel auquel notre commune souhaite souscrire.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement

8. Modification des statuts de la SMVIC

En conseil communautaire du 10 décembre, il a été décidé de modification deux points des statuts avec :

- a. Elaborer et mettre en œuvre un contrat local de santé
- b. Création, gestion et entretien des maisons pluridisciplinaires de santé

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement

9. Point sur les travaux :

- a. Accessibilité : Sanitaire et portes d'entrée en cours de chiffrage
- b. Arrêts bus : 7 arrêts identifiés avec panneaux et zébra à positionner tout au long du parcours. Rencontre prochaine avec
- c. Voirie : Identification des routes avec emplois partiels, réflexion sur les travaux autour du cimetière
- d. Vitraux Eglise : Travaux en cours.
- e. Ecole : Travaux à débiter prochainement
- f. Monument aux morts. Travaux d'accessibilité à effectuer avant le 8 mai

10. Questions diverses :

- a.** Appel d'offre en cours avec 15 communes de l'intercommunalité sur le changement de logiciel d'inscription à la cantine. De nouvelles possibilités
- b.** Rencontre avec les associations du village. Echange très intéressant et instructif
- c.** La commission des impôts se réunit le 25 mai prochain

La séance est levée 22h42, un prochain conseil municipal est programmé pour le mardi 25 mai à 20h, le lieu sera déterminé suivant l'évolution de la crise sanitaire *du* covid-19.